

## LE TOURISME À MENTON DURANT LES « ANNÉES NOIRES » (1939-1945)

Jean-Louis Panicacci

La saison touristique 1939 avait fort bien commencé grâce aux fêtes franco-britanniques correspondant au week-end pascal (la bataille de fleurs enregistra une affluence record, ce qui amena l'adjoint Edouard Siccardi à déclarer à la presse : « Ces manifestations si opportunes à la gloire de l'amitié des deux nations ont valu à notre ville un surcroît de notoriété et tout en constituant des réjouissances très appréciées de nos hôtes, ont été d'une portée publicitaire très grande pour notre station »<sup>1</sup>) et, malgré la tension internationale perceptible depuis le milieu de l'été, la fête du Dahlia organisée le 16 août remporta un grand succès.

Quelques jours plus tard, le rappel des réservistes puis la déclaration de guerre à l'Allemagne signifièrent l'arrêt de l'activité touristique pour une période indéterminée, malgré la non-belligérance proclamée par l'Italie puisque Menton se trouvait désormais dans la Zone des Armées. Les mouvements de civils étant limités par les autorités militaires, la situation économique se dégrada rapidement avec la quasi disparition des revenus de la taxe de séjour, évoquée par le maire Jean Durandy devant le conseil municipal réuni le 14 octobre 1939 : « A Menton, ville-frontière et station climatique d'hiver et d'été, l'état de guerre a plongé dans la ruine complète l'industrie hôtelière et par suite le commerce local. Placée dans la zone avancée des Armées, Menton, depuis les premiers jours de la mobilisation, n'a reçu ni touristes, ni estivants, ni hivernants. Le rendement de la taxe de séjour depuis cette époque est presque égal à zéro. Nous ne savons comment le budget de 1940 pourra être équilibré, si les pouvoirs publics ne viennent pas apporter une aide financière et prompte à cet état de choses »<sup>2</sup>.

Malgré un assouplissement des contraintes militaires et le passage régulier de visiteurs italiens par le pont Saint-Louis jusqu'à la fin du mois de mai 1940, la situation était alarmante malgré des articles rassurants parus dans la presse azurée le 4 septembre 1939 (« Des Anglais buvaient du whisky aux terrasses des cafés. « Nous allons commencer les travaux d'embellissement pour la saison prochaine » nous dit au passage l'administrateur du Casino. A part la circulation moins dense qu'à l'ordinaire, rien ne laissait apparaître qu'on se trouve dans une ville-frontière à l'heure où l'Europe est en armes (...) La frontière est ouverte depuis avant-hier à 14 heures. Le trafic est redevenu normal »<sup>3</sup>) et le 19 mai 1940 (« Qui donc racontait que Menton était vide, évacuée, que la ville était occupée de Carnolès à la villa de Blasco Inanez par des troupes motorisées, des tanks, des cavaliers cuirassés ? La vie civile continue là comme ailleurs. Certes, il n'est guère question de tourisme. Mais tous les cafés sont ouverts, les magasins de luxe aussi. Aux « Arcades », on a installé dans l'hôtel, à côté du restaurant et du bar, l'un et l'autre animés, un Foyer du Soldat très fréquenté »<sup>4</sup>). Depuis la fin du mois d'avril, les établissements fermant l'été (Royal Westminster, Winter, Iles Britanniques, Venise, Britannia et Beau Site) avaient fermé leurs portes, plaçant des panneaux de bois sur les verrières dans l'attente de l'ouverture de la prochaine saison hivernale<sup>5</sup>.

Le 3 juin, l'évacuation préventive de la population sonnait le glas des minces espoirs entretenus par certains milieux économiques et/ou politiques. La parole allait être donnée aux armes et la « cité des citrons » allait pâtir des duels d'artillerie échangés de part et d'autre de la frontière du 19 au 24 juin, qui débouchèrent sur la destruction ou l'endommagement de

---

<sup>1</sup> *L'Eclaireur de Nice*, 11 avril 1939.

<sup>2</sup> Archives municipales de Menton, registre de délibérations 28 D, p. 164.

<sup>3</sup> *L'Eclaireur de Nice*, article de D. J. Mari.

<sup>4</sup> *L'Eclaireur de Nice*, article de Pierre Rocher.

<sup>5</sup> Volpi (Jean-Claude), *Quand Menton recevait l'Europe*, Menton, chez l'auteur, 2011, p. 30.

2800 immeubles, parmi lesquels plusieurs bâtiments à vocation touristique comme le Majestic, l'Alexandra, l'Amirauté, l'Astoria, le Prince de Galles, le Flora et le Rives d'Azur. Pire, l'occupation de la « Perle de la France » par les soldats de la division Cosseria s'accompagna d'un pillage en règle, qui frappa les établissements hôteliers et débits de boissons, rapidement privés de vins fins, de champagne, de spiritueux, de vaisselle, d'argenterie, de tapis, de matelas, voire de mobilier. Le Majestic, déjà endommagé au niveau de la toiture par les duels d'artillerie, fut victime d'un incendie survenu quelques jours après la conclusion de l'armistice. Plusieurs établissements servirent de résidence à des administrations italiennes (Méditerranée pour le commissariat civil, Balmoral pour le commandement de la garnison, Malte pour les carabinieri, Excelsior pour les Douanes dès l'été 1940, Impérial pour le centre de convalescence des officiers blessés à partir de septembre 1941). Des procédures de séquestre de biens ennemis visèrent les hôtels appartenant à des Britanniques (Villa Louise, Flora-Albert 1<sup>er</sup>, Côte d'Azur, New Club) puis, au début de 1942, à des Américains (Ambassadeurs, Britannia et Beau Site)<sup>6</sup> Quant au casino Kursaal, il fut transformé en coopérative d'achat La Provida. Aux dégâts conséquents enregistrés du fait des opérations militaires, objectivement peu propices au redémarrage d'une activité ludique s'ajouta un facteur politico-militaire avec la proclamation du Bando Mussolini, signé le 30 juillet 1940, relatif à la vie dans les territoires occupés par les forces armées italiennes, qui limitait beaucoup les déplacements de la zone non occupée à la zone occupée et consacrait une forme d'annexion déguisée, les conditions de vie empirant avec la cherté des prix, la raréfaction du courant électrique et de l'eau potable. La priorité était la reconstruction, voulue par les autorités italiennes et confiée à des entreprises transalpines qui mobilisèrent sur place environ deux mille travailleurs jusqu'au début de 1942.

Avec la nomination de l'ambitieux et influent commissaire civil Giuseppe Frediani, la reprise touristique fut à l'ordre du jour. Soucieux d'appliquer la volonté mussolinienne de redonner vie à « *l'italianissima Mentone* », il créa fin mars 1942 l'*Ente Turismo Costa Azzura di Mentone*, obtint l'ouverture d'un pavillon de Menton à la XXIII<sup>e</sup> Foire de Milan, fit préparer par l'ENIT une affiche originale (« *Visitate Mentone e la zona di guerra di Ponte San Luigi* »)<sup>7</sup> devant inciter des Transalpins à une forme de tourisme militaire (bien que l'affichette eût été diffusée à quelques exemplaires dans la zone non occupée des Alpes-Maritimes) et convainquit des hôteliers de rouvrir pour Pâques, 17 établissements proposant alors 472 chambres et 690 lits<sup>8</sup>. Frediani fit remettre en état les jardins publics, source d'attraction touristique, par la station d'horticulture de Sanremo dirigée par le professeur Calvino<sup>9</sup>, et obtint la multiplication des dessertes ferroviaires (quatre depuis Rome, six depuis Gênes, cinq depuis Milan, six depuis Turin) et routières (trois navettes au départ d'Imperia, trois de Sanremo et deux de Vintimille) destinées à favoriser la fréquentation touristique d'une commune fortement médiatisée dans la péninsule. L'Ingénieur en Chef de la Ville de Menton, Pascal Molinari, nota avec amusement dans son Journal de guerre : « 5 avril. Les nombreux touristes annoncés pour Pâques brillent par leur absence. C'est un coup dur pour « notre ami » Beghelli qui avait ouvert tout exprès le « Carlton » qui a d'ailleurs pris pour la circonstance le nom d' « Albergo Riva Bella ».

9 avril. La foule n'accourt toujours pas et ce pauvre Beghelli qui avait ouvert le « Carlton » et qui attendait de nombreux clients pour Pâques a dû rendre les provisions qu'il avait faites »<sup>10</sup>.

---

<sup>6</sup> Volpi (Jean-Claude), *idem*, p. 31.

<sup>7</sup> Imprimée à Gênes par S.A.I.G.A. en mars 1942 après avoir reçu l'autorisation N° 93 du ministère de la Culture populaire et l'agrément de la préfecture de police de Gênes.

<sup>8</sup> Archivio centrale di Stato, Fondo CIAF, relazione semestrale del commissario civile di Mentone, 15 agosto 1942.

<sup>9</sup> Frediani (Giuseppe), *La pace separata di Ciano*, Rome, Bonacci, 1990, p. 108.

<sup>10</sup> Panicacci (Jean-Louis), *Menton dans la tourmente (1939-1945)*, 3<sup>e</sup> édition, SAHM, 2004, p. 249.

Les animations perdurèrent puisque du 14 au 18 mai, la troupe milanaise de *La Scala* vint présenter plusieurs œuvres lyriques de son répertoire (*La vie de bohème*, *La traviata*) et le commissaire civil écrivit à ce propos, dans ses Mémoires : « Ce furent des soirées de haute tenue artistique dans le théâtre du casino restauré »<sup>11</sup>. Frediani obtint, début juin, l'ouverture à Menton d'une agence de la *Compagnia Italiana per il Turismo* ainsi que d'une vitrine publicitaire à Turin. Durant l'été 1942, 25 hôtels étaient ouverts, proposant 990 lits<sup>12</sup>, avec une affluence plutôt modeste par rapport à la publicité effectuée dans la péninsule. Avec l'occupation généralisée survenue le 11 novembre 1942, Menton se transforma de vitrine de l'impérialisme fasciste en base arrière d'une armée d'occupation, plusieurs autres établissements hôteliers étant réquisitionnés pour les services de la 4<sup>e</sup> Armée, notamment le *Riviera* qui accueillit le Quartier Général de l'armée occupant désormais tout le Sud-Est : 300 militaires occupèrent le vieux palace, dont la plus grande partie du mobilier fut entassée au dernier étage, tandis que la cave fut vidée de ses 8000 bouteilles tout en étant prolongée sous le rocher par un tunnel destiné à protéger l'état-major en cas de bombardement allié<sup>13</sup>. Justement, le rapprochement du théâtre d'opérations militaires incita les Occupants à multiplier les abris antiaériens, qui concernèrent les sous-sols de cinq établissements hôteliers (Régina, Reale-Royal Westminster, Astoria, Petersburg-Claridge, Moderne)<sup>14</sup>.

Le 30 août 1943, le banquier italien Angelo Donati, principal interlocuteur de la communauté juive azurée auprès de la Police aux questions raciales, souhaite que Guido Lospinoso obtienne l'installation à Menton d'une vingtaine de milliers de juifs français et surtout étrangers résidant auparavant dans les Alpes-Maritimes et dans les Basses-Alpes avant leur transfert en Libye. Le nouveau chef de la Police italienne, Carmine Senise, s'opposa, le 2 septembre, à ce que les hôtels mentonnais récemment évacués par des unités de la 4<sup>e</sup> Armée<sup>15</sup> fussent utilisés pour loger les réfugiés juifs<sup>16</sup>. Quelques jours plus tard, la capitulation transalpine favorisait le retour dans la souveraineté française de la « Perle de la France » mais la « cité des citrons » était désormais occupée par des troupes allemandes qui commencèrent à fortifier le littoral puis à évacuer les immeubles donnant sur le bord de mer, huit hôtels étant concernés<sup>17</sup> ; le général von Kohlermann installa le PC de la 60<sup>e</sup> Panzergrenadier à l'hôtel du Parc du 10 au 13 septembre avant de se replier sur l'hôtel Métropole à Monte-Carlo, quelques hôtels abritant les services de la Standortkommandantur (Mignon), de la Feldgendarmerie (Santa Maria) ou de l'hôpital de campagne (Astoria). Un rapport sur la situation commerciale de Menton, rédigé le 12 novembre 1943, indiqua que sur les 355 commerçants présents, 82 appartenaient à la branche hôtelière (19 en 1<sup>ère</sup> catégorie, 20 dont 2 Italiens en 2<sup>e</sup> catégorie, 43 dont 5 Italiens en 3<sup>e</sup> catégorie) mais l'activité était limitée. Malgré des aides financières conséquentes venues du chef-lieu, il n'était pas envisageable, au vu de la carte de guerre et des intentions de l'Occupant, de relancer quelque activité touristique que ce fût, malgré la venue du Commissaire au Tourisme Henry de Segogne et du directeur du Comité d'organisation du Tourisme Marcel Linarès en janvier 1944, lesquels comme à Nice vinrent surtout afin de préparer une reprise faisant suite à la fin des hostilités : « Le tourisme est mort, l'hôtellerie est en sommeil, mais la guerre finira bien un jour, aussi il faut se préoccuper de faire œuvre de prévoyance en préparant la reprise »<sup>18</sup>.

---

<sup>11</sup> Frediani (Giuseppe), op. cit., p. 137.

<sup>12</sup> Archivio centrale di Stato, Fondo CIAF, relazione mensile del commissario civile di Mentone, 6 agosto 1942.

<sup>13</sup> Martini (Charles), « Le Riviera Palace de Menton », *Ou Pais Mentounasc*, N°88, 1998, p. 25-26.

<sup>14</sup> Volpi (Jean-Claude), op. cit., p. 31.

<sup>15</sup> Le quartier général avait été transféré de Menton-Riviera à Sospel-Saint Jean dans les derniers jours du mois d'août et plusieurs services avaient été repliés dans la vallée de la Roya et la province de Cuneo.

<sup>16</sup> Archivio centrale di Stato, Fondo Pubblica Sicurezza, A16 « Ebrei stranieri », busta 5C/14.

<sup>17</sup> Archives départementales des Alpes-Maritimes, série 147 W 25196 Evacuations.

<sup>18</sup> *L'Eclaireur de Nice*, 27 janvier 1944.

Libérée le 6 septembre 1944 mais soumise durant 228 jours à des bombardements allemands provenant de Vintimille, qui atteignirent les toitures de plusieurs hôtels (Bristol, Royal Westminster, Riviera, Pension Magali, Majestic, Queens) et nécessitèrent deux évacuations successives de la population locale en octobre 1944 puis en février 1945, Menton se retrouva de nouveau sur la ligne du front, quelques hôtels subissant aussi des dégâts du fait de leur occupation controversée par des bataillons FFI<sup>19</sup> chargés de défendre la côte de Garavan au Cap Martin. Il n'empêche qu'un état des hôtels potentiellement disponibles fut communiqué lors du conseil municipal du 24 mars 1945, à savoir 300 lits pour l'Impérial, 200 pour le Royal, le Venise, le Méditerranée, l'Astoria, le Winter et le Riviera, 150 pour le Régina et 50 pour le Globe<sup>20</sup>, lesquels furent mis à la disposition des rapatriés, pour une période de cinq jours maximum, en mai-juin 1945. En raison de sa libération tardive, Menton ne bénéficia pas, comme Nice, Antibes et Cannes, des 115 réquisitions hôtelières bénéfiques effectuées pour le compte de l'*United States Riviera Recreational Area*, lequel fit affluer treize mille permissionnaires américains chaque semaine de janvier à décembre 1945<sup>21</sup>. En revanche, l'hôtel des Anglais accueillit, de mai à octobre 1945, le corps médical d'une unité de la nouvelle armée française<sup>22</sup>.

Avec le retour graduel de la population à partir du 10 mai, on pouvait espérer une relance de l'activité touristique et le maire provisoire Michel Ozenda obtint même de l'organisme « Tourisme et Travail » l'envoi de congés payés dans la « cité des citrons » avant que les difficultés de ravitaillement ne vinssent torpiller cette louable initiative, justifiant un courrier alarmiste adressé au préfet des Alpes-Maritimes le 30 juillet : « J'ai l'honneur de vous faire part que, lors de mon récent voyage à Paris, où j'ai assisté à la conférence interministérielle qui s'est tenue sous la présidence de M. de Segogne, j'avais pu obtenir que l'organisme « Tourisme et Travail » envoie sur Menton quelques touristes dits « congés payés ». Je pensais ainsi contribuer, dans une petite mesure, à la reprise économique de notre station. Or voici que je remarque actuellement les difficultés insurmontables en ce qui concerne le ravitaillement de ces quelques dizaines d'estivants. Je vais donc, à mon immense regret, être obligé de prier les hôteliers d'annuler les contrats qui peuvent les lier à l'organisme précité. Je n'ai certes pas à souligner, auprès de vous, le tort encore plus moral que matériel que ce fait va apporter à la renaissance de la cité. C'est donc à vous que je m'adresse pour vous demander d'user de toute votre haute influence afin que les services du Ravitaillement veuillent bien tenir compte de la situation toute particulière de ma commune et aider la municipalité dans ses efforts incessants pour contribuer à une reprise extrêmement difficile. Les efforts de tous à Menton tendent vers ce but ; pourquoi faut-il qu'une semblable incurie administrative risque de les réduire à néant ? Cannes et Nice reçoivent des touristes et sont en mesure de les ravitailler. Pourquoi Menton ne serait pas capable de le faire également ? »<sup>23</sup>.

Il y avait, en effet, une offre de 1250 chambres et 1500 lits au cours du second semestre de 1945, proposée par 24 établissements, les 43 autres existant en 1939-1940 ayant été endommagés de 50 à 80% ou complètement pillés (*Balmoral, Beau Rivage, Céline Rose, Majestic, Régina, Flora*), le montant des dommages représentant la somme de 450 millions de francs<sup>24</sup>. Dans deux articles rédigés en juin 1946, Tony Bessi évoqua la reprise espérée :

---

<sup>19</sup> *Journal* de Pascal Molinari, p. 85 ; témoignage de l'abbé Max Escazut ; contribution du capitaine Betemps in Sapin (et quelques autres), *Méfiez-vous du toréador*, Toulon, AGPM, 1987, p. 366 ; Oldoino (Maurizio), *Fronte delle Alpi Maritime 1944-1945*, Cuneo, Primalpe, 2004, p. 68-69.

<sup>20</sup> Archives municipales de Menton, registre de délibérations 29 D, p. 483.

<sup>21</sup> Panicacci (Jean-Louis), « L'hôtellerie azurée dans la tourmente (1939-1945) », in *Mélanges Paul Gonnet*, Université de Nice, 1989, p. 250.

<sup>22</sup> Volpi (Jean-Claude), op. cit., p. 32.

<sup>23</sup> Archives départementales des Alpes-Maritimes, série 163 W 36, dossier Prix.

<sup>24</sup> Volpi (Jean-Claude), op. cit., p. 32.

«Il est évident que l'intérêt des deux pays et plus particulièrement des deux régions voisines : Riviera italienne et Côte d'Azur française est, à l'heure actuelle, le même. A savoir la reprise économique, les relations touristiques et, notamment, l'échange des touristes. Et il est non moins certain qu'une ville comme Menton, durement éprouvée par la guerre et l'occupation, ne pourra retrouver rapidement son animation d'autrefois que si le passage de la frontière est facilité par la suppression notamment de la formalité du visa. »<sup>25</sup>

« Avec l'apport de touristes étrangers qui ne manquera pas de se faire, la ville aura alors retrouvé son « standing de vie » d'autrefois. La renaissance de Menton sera chose faite (...) Nous avons découvert, peu après la libération, une ville morte, silencieuse, comme inanimée. Nous avons retrouvé, ces jours derniers, un Menton frémissant de vie, en plein essor. De nombreux hôtels ont ouvert leurs portes. D'autres sont sur le point de le faire. Et le Casino Municipal fonctionne depuis plus de trois mois, encore que ses recettes ne couvrent pas toujours les dépenses (...) Sur la plage, des établissements de bains se montent. Le Comité des Fêtes a établi pour la saison tout un programme de manifestations artistiques, mondaines et sportives dont tout le monde parle. Avant la lettre, cela vous a déjà ...un petit air de fête »<sup>26</sup>.

Au début de l'été 1946, Menton disposait de 28 hôtels et de 1680 chambres<sup>27</sup>, puis de 52 hôtels<sup>28</sup> et de 1822 chambres à l'automne, période au cours de laquelle le Syndicat d'Initiative était incapable de fournir la date de réouverture de treize établissements<sup>29</sup>, mais il allait se poser avec acuité la question de l'adaptation du parc hôtelier à la nouvelle clientèle soucieuse de résider en bord de mer, ce qui devait déboucher rapidement sur la reconversion immobilière des palaces situés à l'intérieur des terres, phénomène que Nice avait enregistré au cours de la décennie précédente<sup>30</sup>.

---

<sup>25</sup> *Nice-Matin*, 12 juin 1946.

<sup>26</sup> *Nice-Matin*, 13 juin 1946.

<sup>27</sup> Frediani (Solange), « Menton, ville-centre : un long cheminement vers la modernité » in Pellegrinetti (Jean-Paul, dir.), *Histoire de Menton*, Privat, 2011, p. 190.

<sup>28</sup> 2 hors-classe, 4 de 1<sup>ère</sup> catégorie, 16 de 2<sup>e</sup> catégorie et 30 de 3<sup>e</sup> catégorie d'après la liste établie par le Syndicat d'Initiative de Menton, publiée par Jean-Claude Volpi, op. cit., p. 33.

<sup>29</sup> *Riviera, Winter, Royal Westminster, Orient, Régina, Iles Britanniques, Menton Midi, Méditerranée, Bristol, Carlton, Britannia et Beau Site, Paris, Pins*.

<sup>30</sup> Panicacci (Jean-Louis), « Cimiez, le cimetière des hôtels », *Lou Sourgentin*, N° 197, juin 2011.